



## Déclaration liminaire du SE-UNSA

CAPD du 30 MAI 2011

Le SE-Unsa a déjà dressé tout au long de l'année le tableau de l'état de notre profession et si nous voulons tirer un bilan, lors de cette CAPD de fin d'année, il ne sera guère réjouissant, loin s'en faut.

Nous avons dénoncé déjà la surcharge de travail des collègues, les obligations institutionnelles qui se multiplient sans qu'ils aient le temps de se les approprier, les conditions de travail dégradées notamment par les difficultés de remplacement mais aussi par le refus systématique des temps partiels à 80% pour des raisons budgétaires au mépris des droits des collègues ... Nous avons dénoncé la disparition de l'aide administrative aux directeurs, au mépris des promesses ministérielles et des engagements du chef de l'Etat.

Force est de constater qu'aujourd'hui, rien ne change.

Nous continuons de dénoncer les évaluations nationales qui sèment le doute. Passées au CM2 en janvier, elles font leur retour au CE1 en ce mois de mai. Pas d'embellie ou d'amélioration, ces évaluations persistent dans le mal calibré et le sommaire. Elles ne permettent toujours pas une évaluation sérieuse de la maîtrise des différents paliers du socle commun de connaissances et de compétences.

Pour le SE-Unsa, le socle commun doit constituer un levier majeur pour faire évoluer notre système éducatif et l'école primaire est l'étape première dans son acquisition. Résolument positive, l'évaluation doit valider les acquis des élèves, et non pas ce qui les sépare d'une norme.

Le SE-Unsa revendique la réécriture des programmes en référence au socle commun et demande le retour à des dispositifs nationaux d'évaluations diagnostics en début de CE2 et de CM2. Les évaluations doivent être au service des apprentissages des élèves, et non de la sélection et des statistiques ministérielles.

En ce qui concerne les rythmes scolaires, la conférence nationale doit rendre en juin son rapport d'orientation. Il est particulièrement difficile de prédire ce qui en ressortira. C'est un sujet qui pourrait être un enjeu des échéances électorales de 2012. Si des propositions sont avancées, elles devront faire enfin l'objet de discussions avec les syndicats, ce qui n'a pas encore été le cas. Les conditions de travail des enseignants ont été considérablement dégradées suite à la nouvelle organisation de leurs services, qui s'est faite sans concertation, et suite aux nouveaux programmes dans le 1er degré. Pour le SE-Unsa, l'amélioration du rythme des élèves devra aussi tenir compte des conditions d'exercice des enseignants.

Sur le point de la formation tout a été dit : la formation initiale a été détruite, la formation continue disparaît. Ce ne sont pas les artifices tels que l'annonce de la mise en place de

Masters en alternance qui changeront la donne. Le SE-Unsa continue de revendiquer une remise à plat du dispositif, positionnant les concours en fin de M1, introduisant des modules de préprofessionnalisation dès la licence et instaurant un système d'aides permettant de préserver la mixité sociale parmi les futurs enseignants. Bien sûr, concrètement, nous souhaitons faire le point sur l'affectation et la formation des nouveaux recrutés au concours 2011. La circulaire ministérielle de rentrée ne laisse aucun espoir d'amélioration de leur formation, bien au contraire ! Ayant posé une question à ce sujet, nous attendons des réponses précises concernant la quinzaine de jeunes collègues qui arrive en septembre dans notre département.

Nous ne passerons pas sous silence la question des salaires. La profession attend toujours une vraie revalorisation des traitements. Elle attend, avec tous les fonctionnaires, la mise en place de réelles négociations salariales. Elle ne supporte plus d'entendre de la bouche de nos gouvernants que la fonction publique connaît de véritables hausses du pouvoir d'achat alors qu'elle a perdu en 10 ans 10% de rémunération et davantage encore de pouvoir d'achat. La journée de demain sera celle de notre expression pour exiger de véritables négociations salariales.

Enfin, pour ce qui est du mouvement des personnels, les chiffres des mutations interdépartementales font mal : \* 72% des demandes n'ont pas abouti soit 12 111 collègues ; \* 47% des rapprochements de conjoint non satisfaits ; \* près de 1500 rapprochements de conjoints avec enfant(s) non satisfaits ; \* 81 rapprochements de conjoints avec enfants et plus de trois ans de séparation non satisfaits ; \* 32 demandes au titre du handicap non satisfaites ...

Derrière ces chiffres, ce sont des femmes et des hommes qui perdent espoir. Ce sont des femmes et des hommes pour qui nous examinerons aujourd'hui les demandes d'inéats/exéats. Nous vous demandons de considérer avec la plus grande attention ces demandes. L'immobilisme qui a caractérisé l'administration ces dernières années doit cesser. Si aucun département n'accepte de faire entrer ou sortir des collègues, le système sera à nouveau bloqué. La concertation entre départements doit primer.

Concernant le mouvement départemental enfin, nous espérons que le taux de vœux satisfaits chez les collègues ayant participé soit à la hauteur des années précédentes. Qu'en est-il ? Nous ne le savons pas, nous avons dû travailler avec les documents informatiques à partir de mercredi et nous n'avons pas les chiffres globaux. Nous savons que vos services ont été, tout autant que nous, contraints de travailler dans le cadre de défaillances techniques, indépendantes de leur volonté mais le temps nous a été compté et nous le regrettons.